

Projet Pilote Enviro-Actions au Saguenay

Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail



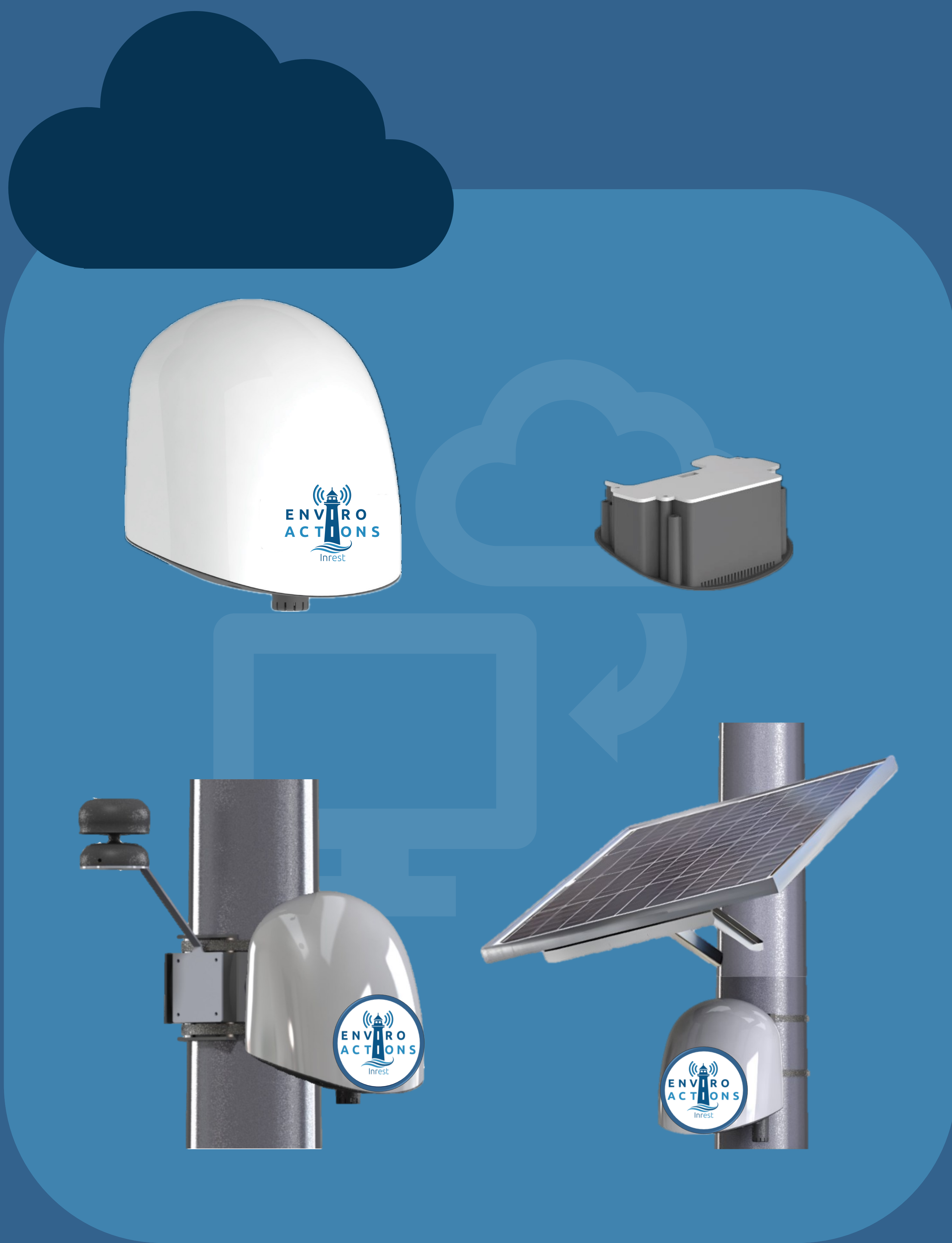
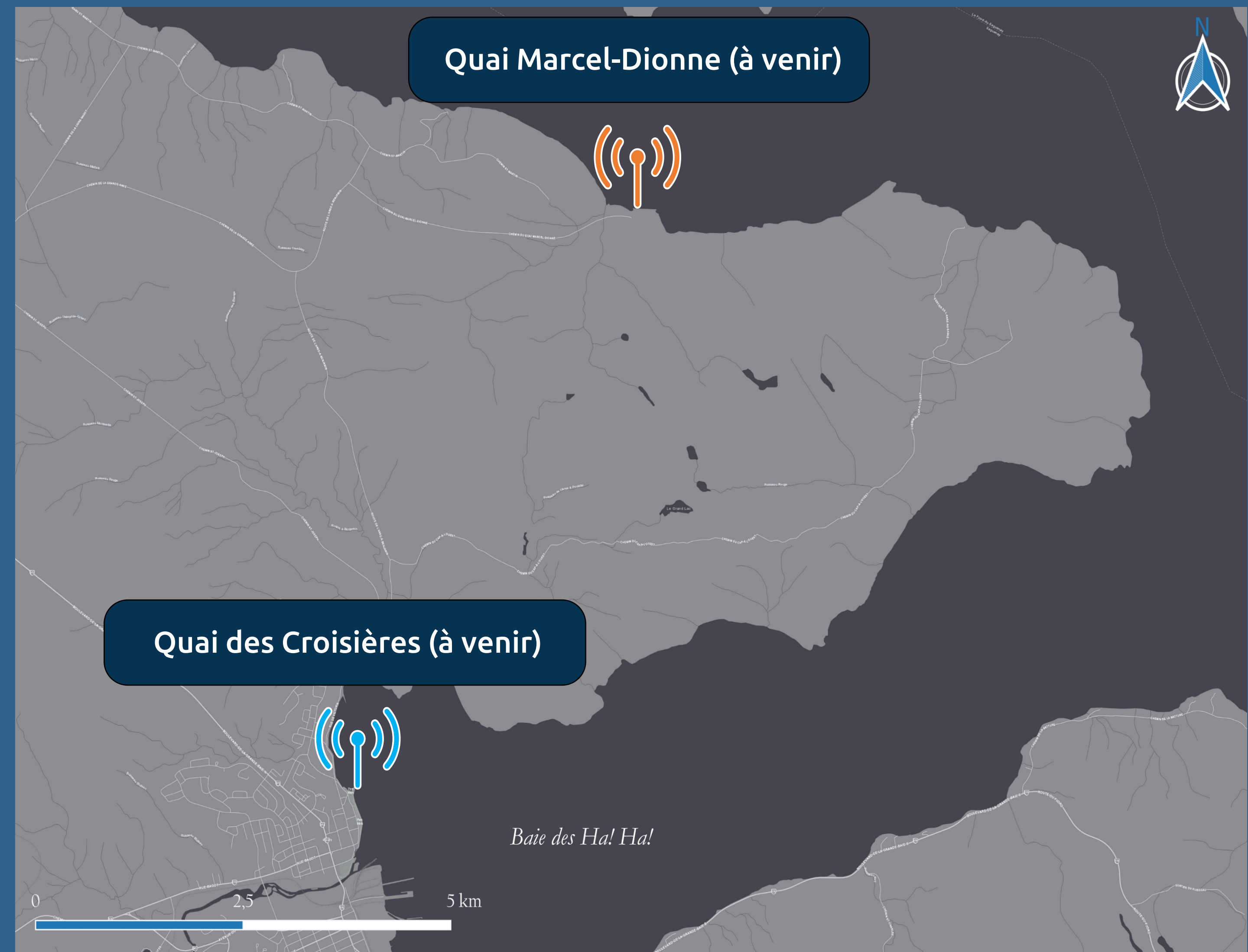
QUALITÉ DE L'AIR

Des équipements de suivi en temps quasi réel de la qualité de l'air seront implantés au Saguenay en 2025 aux stations du Quai des Croisières et par la suite au Quai Marcel-Dionne.

Leur installation est prévue à proximité des stations de mesure de la qualité de l'eau.

Le module de mesure de la qualité de l'air sera autonome et alimenté par panneau solaire. Un suivi continu de 16 paramètres sera assuré tout au long de l'année, soit pendant 12 mois consécutifs.

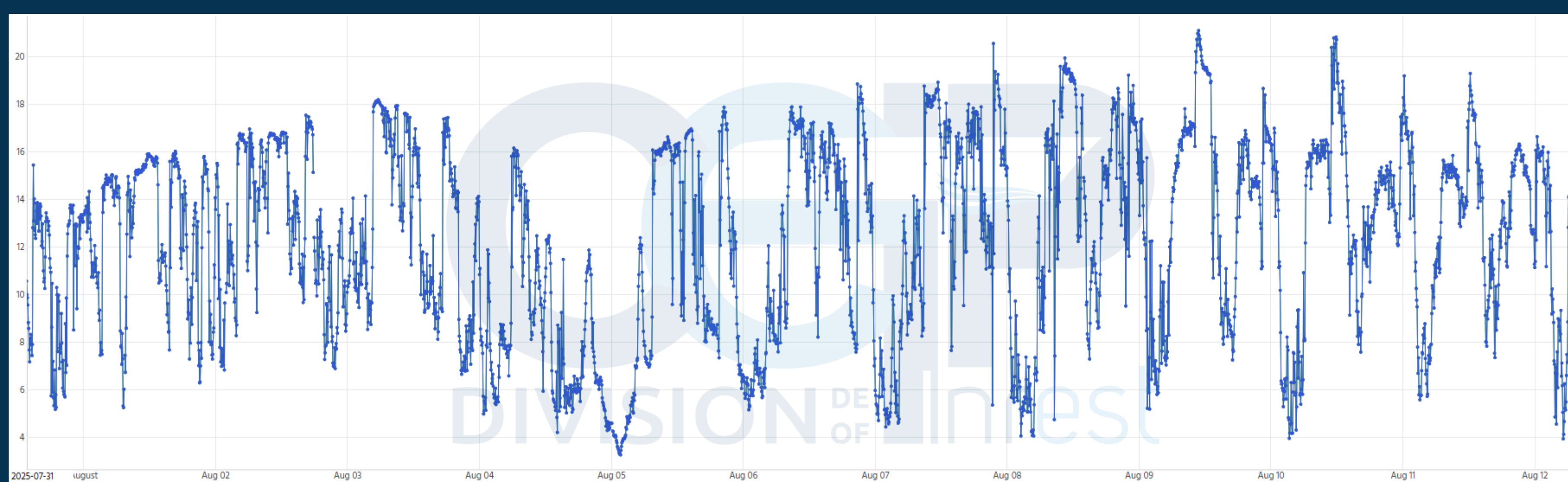
La zone industrialo-portuaire de Saguenay, incluant le Quai des Croisières et le Quai Marcel-Dionne, constitue la zone de validation du projet pilote Enviro-Actions.



- Particules fines (PM₁; 2,5; 10; 40)
- Composés organiques volatiles
- Dioxyde d'azote
- Dioxyde de soufre
- Dioxyde de carbone
- Monoxyde de carbone
- Ozone
- Sulfure d'hydrogène

- Température de l'air
- Humidité relative
- Pression atmosphérique
- Direction des vents
- Bruit ambiant

La prise de mesure est possible grâce à des capteurs de gaz électrochimiques ainsi que des compteurs optiques de particules et de mesure des gaz à effet de serre.



Représentation des données sur la qualité de l'air de la plateforme en ligne Enviro-Actions.

Les données recueillies en temps quasi-réel seront transmises directement à la plateforme en ligne Enviro-Actions.

Elles seront accessibles ultérieurement aux partenaires et au public sur le portail web Enviro-Actions après le contrôle de qualité complété.

